



Problème avec mon employeur

Par EAI

Bonjour tout le monde

J'ai des problèmes avec mon employeur actuel et je veux avoir des conseils SVP.

Premièrement, j'ai un contrat CDI avec une SSII(Boite de prestation), j'ai signé avec eux le contrat ça fait plus de 2 ans, j'ai réussi mon premier entretien avec un client et j'ai travaillé avec lui autant que prestataire plus de 2 ans.

Dernièrement, le client à arrêté le contrat avec ma boite, donc je suis passé en inter-contrat avec ma boite en attendant que les commerciaux me trouve un nouvelle mission avec un nouveau client, et ils m'ont envoyé une charte d'inter-contrat que j'ai signé et qui dit comme quoi mon domicile sera considéré comme le lieu de travail durant toute la période d'inter-contrat.

Mais après mon manager m'a appelé et il m'a dit qu'ils ont arrêté de travailler avec des profils comme moi et donc il m'a proposé une rupture conventionnelle avec l'indemnité légal qui ne dépasse même pas la moitié de mon salaire.

J'ai refusé et je les ai demandé de me donner 2 mois de salaire s'ils veulent que j'accepte la rupture.

Ils n'ont même pas essayer de négocier avec moi et ils m'ont dit qu'à partir d'aujourd'hui tu dois venir chaque jour à nos local de 9h00 à 18h00.

et jusqu'à maintenant ils me font venir chaque jour au local, ils me laisse dans une salle de réunion avec une chaise en plastique, personne ne me parle, pas de travail demandé, et ils me demande à passer des entretiens pour des postes qui sont hors de ma spécialité.

Si quelqu'un peut me conseiller et me dire qu'est de que je peux faire.

Merci d'avance.

Par kang74

Bonjour

Prendre rendez vous à la medecine du travail pour parler du problème .

Et voir avec un médecin pour vous faire prescrire un arret de travail en lui parlant de cette situation (et de l'impact psychologique que cela a sur vous)

Cette situation peut être reconnue comme du harcèlement moral SI cela entraine une dégradation de ses conditions de travail pouvant aboutir à : une atteinte à ses droits et à sa dignité ou une altération de sa santé physique ou mentale.

Bien évidemment chercher un autre emploi est une option plus sure